

204

635

Sénat

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**Ministère de la Famille, de l'Action
Sociale et de la Solidarité Nationale**

SENAT

**RAPPORT PRESENTE DEVANT
LA COMMISSION DES FINANCES, DE
L'ECONOMIE, DU PLAN, DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE, DE L'ARTISANAT ET DES MINES**

PROJET LOI DES FINANCES 2000

Novembre 1999

**Monsieur le Président du Sénat,
Mesdames, Messieurs les Sénateurs,**

Pour la première fois dans l'histoire du Sénégal, j'ai le grand privilège de présenter devant le Sénat, le projet de budget 2000 du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale.

Je voudrais profiter de l'occasion que m'offre la réunion de votre Sénat pour vous renouveler mes plus chaleureuses félicitations.

Comme j'ai eu à le dire au niveau de l'Assemblée Nationale, mon département s'est engagé à tisser des relations privilégiées avec les ^{deux}Chambres ^{du}Parlementaires afin de mieux appréhender et de répondre positivement aux aspirations de nos populations.

Pour cette première réunion en session budgétaire du Sénat avec mon département, c'est avec beaucoup d'intérêt que nous prendrons l'ensemble de vos remarques et suggestions dans nos actions de demain pour mieux réussir la mission qui nous a été confiée. *future*

**Monsieur le Président du Sénat,
Mesdames, Messieurs les Sénateurs,**

Avant de vous présenter le projet de budget 2000 de mon département, je voudrais (en de hors de la documentation mise à votre dispositions pour mieux comprendre le ministère et ses missions) vous faire un aperçu du bilan de la gestion 1999.

BILAN 1999

Ce bilan est élaboré, en prenant comme point de référence, la Déclaration de Politique Générale, faite par Monsieur le Premier Ministre à l'Assemblée Nationale, la lettre de mission 323/PM/SP en date du 04 Août 1998 de Monsieur le Premier Ministre, qui a été traduite en Plan d'Action, et la loi des Finances 99.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA LETTRE DE MISSION

Les objectifs de la lettre de mission s'articulent sur les points ci-après :

1. La mise en œuvre du 2^{ème} Plan d'Action de la Femme 1997 - 2001 ;
2. La Promotion et le Respect des Droits de la Femme ;
3. La Promotion des Personnes Handicapées et Démunies ;
4. La Promotion du Développement Communautaire ;
5. L'étude pour la mise en place d'un Fonds National de Solidarité
6. Enfin, l'approfondissement de la réflexion sur des questions relatives à la famille

Pour l'atteinte de ces objectifs stratégiques, un Plan d'Action a été élaboré et mis en œuvre à travers des actions annuelles dites phares et des activités de mobilisation sociale.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA FEMME (1997 - 2001)

Une des grandes priorités du Département de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale reste la mise en œuvre du plan d'action de la femme élaboré à la suite de la Conférence de Beijing.

Néanmoins, pour l'accompagner, nous avons pris date, pour assurer dans la même logique le renouvellement des Groupements de Promotion Féminine de base (GPF) à travers le Sénégal.

Organisation des Renouvellements des Instances Dirigentes des Groupements Féminins

Comme vous le savez et comme vous l'avez suivi avec intérêt, toutes les opérations de renouvellement se sont déroulées sur toute l'étendue du territoire, du village au niveau régional sans problème majeur.

Le congrès de renouvellement du Bureau National a été présidé par le Chef de l'Etat les 23 et 24 Juin 1999. Un bureau consensuel où toutes les régions sont représentées a pris depuis

cette date les destinées de la Fédération que nous voulons forte, responsable et moderne.

L'installation officielle de ce bureau aura lieu dans le courant du mois de Novembre.

Il faut noter à la date d'aujourd'hui, que la Fédération compte près de 1.046.000 membres repartis dans plus de 6.800 GPF. Elle vient de se doter d'une structure de gestion et les locaux de l'ancienne Ecole des Monitrices Rurales de Thiès seront mis à sa disposition pour abriter le siège social avant la fin de l'année.

Plan d'Action de la Femme (Projet Promotion Economique des Femmes et Lutte contre la Pauvreté)

Un des 5 domaines prioritaires du Plan d'Action de la Femme, reste la Promotion Economique des Femmes et la Lutte contre la Pauvreté à travers la mise en place des projets, l'acquisition de matériels d'allègements des travaux et l'octroi de crédits.

Dans ce cadre des efforts notoires ont été faits à travers les projets de promotion des femmes. On peut citer :

Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine

✕ Pour l'année 1999, année de clôture du projet, l'accent a été mis sur l'évaluation et la consolidation de ses composantes : alphabétisation, garderies d'enfants, cases-foyers, activités génératrices de revenus, crédits.

Avec la fin du projet, un mécanisme de rétrocession du Fonds de crédit (580.000 millions) a été créé et sera mis à la disposition de la Fédération des Groupements de Promotion Féminine, avec le bureau nouvellement élu.

La Convention a été signée entre le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan et la nouvelle Présidente des Groupements de Promotion Féminine du Sénégal.

Sous-Programme IV "Promotion Economique des Femmes ; Lutte contre la Pauvreté" PNUD

Ce projet est une composante du programme élargi de lutte contre la pauvreté placé sous l'égide du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

Le Sous-Programme 4 "Promotion Economique des Femmes"
Lutte contre la Pauvreté géré par mon département s'est fixé comme objectifs :

- Le renforcement des capacités d'intervention des structures Institutionnelles en charge de la promotion du statut de la femme
- L'accroissement du niveau d'information et d'organisation des femmes
- L'accroissement du niveau des revenus des femmes

Ce projet financé par le PNUD a été lancé à l'occasion de la 20^{ème} Quinzaine Nationale de la Femme 1999. Après adoption de son Plan d'Action par le Comité de Surveillance, il a démarré la mise en œuvre de ses activités dans ses régions cibles (Diourbel, Tambacounda, Saint-Louis et Dakar(Guinaw Raay), Pikine).

Projet Lutte contre la Pauvreté Action en Faveur des Femmes et des Jeunes (BAD/FND)

Ce deuxième projet de la BAD a été évalué à près de 15 milliards de Francs CFA et a été adopté par le Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement pour les 5 prochaines années.

Ce projet qui tient compte des acquis du Projet d'Appui aux Groupements Féminins n'en constitue pas une 2^{ème} phase. Il s'agit d'un projet de lutte contre la pauvreté qui s'inscrit dans les orientations générales du Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté.

L'objectif global est de contribuer à réduire la pauvreté par l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes sénégalaises à travers, la mise en œuvre des stratégies ci-après :

- Améliorer le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et d'auto-promotion des femmes.
- Accroître les capacités de formation de revenus des femmes.
- Améliorer les conditions de vie et de travail des Femmes

Cinq composantes ont été validées à cette fin :

- L'Alphabétisation Fonctionnelle et l'IEC
- Le Micro Crédit et l'appui aux activités génératrices de revenus
- L'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes
- Le renforcement des capacités des femmes.

Les régions d'intervention restent les mêmes que celles ciblées par le Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda, Kolda.

Sa structure opérationnelle de gestion sera mis en place, après la nomination du Directeur et de l'Administrateur Comptable.

Les avis de non objection de la BAD sont attendus sur les candidatures retenues.

Projet d'Appui Technique et Technologique aux Groupements Ruraux

Conçu pour le développement de compétences des femmes dans les domaines de la conservation, de la transformation et de commercialisation des fruits et légumes et des produits halieutiques dans la Région de Thiès (Cayar, Fass Boye, Keur Massar). Le Projet d'Appui technique et Technologique a connu en 1999 sa dernière phase pilote de consolidation des acquis.

Outre la construction de 13 fours de fumage, l'installation de 650 bacs de salage, la construction de deux (2) magasins de stockage et des blocs sanitaires, plus de 150 femmes ont reçu la formation

en techniques de production, de conservation, de transformation et commercialisation des produits.

Au cours de l'année 1999, les groupements bénéficiaires ont reçu près de 8 millions de subvention en crédits et près de 30 millions sous forme d'équipement en plus et de la formation en alphabétisation et en marketing et technique de transformation des fruits et légumes.

Compte tenu de son impact et de son rayonnement, ce projet a reçu la visite de Madame Koffi Anam et d'autres éminentes personnalités du monde, lors de la visite de Monsieur le Secrétaire Général des Nations - Unies à Dakar.

Enfin le 21 Octobre 1999, Madame Elisabeth DIOUF, Première Dame y a inauguré avec l'Ambassadeur du Japon l'unité de transformation des fruits et légumes d'une valeur de près de 30 millions financée par la Coopération Japonaise.

Le Projet "Genre et Développement"

L'objectif de ce projet reste la promotion de l'égalité des sexes et de l'équité à travers le renforcement de la mise en oeuvre de la politique de population afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie pour une meilleure adéquation entre la population, les ressources et le développement.

Ce projet a déjà démarré avec les partenaires ci-après : Réseau des Communicateurs Traditionnels, Réseau Jeunesse et Population, Confédération Sénégalaise du Scoutisme, Institut Islamique Afro - Américain, l'ONG IKHRA de Cambèrene, etc ...

Ces organismes exécutent des plans d'action relatifs à la politique de population et principalement à l'éducation à la vie familiale par la mobilisation sociale.

3 - Equipements et Crédits : Budget Investissement 1999

Dans le cadre du budget d'investissement 1999, un crédit de 500 millions a été ouvert à l'effet d'accompagner le plan d'action de la femme concrétisant en cela l'engagement du gouvernement à participer à son financement.

La répartition suivant a été adoptée :

- Un crédit de 250.000.000 pour l'achat de matériel d'allègement des travaux des femmes, constitué de motopompes, moulins à mil, décortiqueuses à riz et à mil, machines à coudre, congélateurs, etc ...
- Un crédit de 250.000.000 pour le micro crédit.

Ces Crédits d'un montant de 250 millions destinés à un fonds de crédit ont été alloués pour soutenir les initiatives des femmes dans la lutte contre la pauvreté par la création de revenus.

Un protocole d'accord de gestion doit être signé entre le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, le Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et la Caisse Nationale de Crédits Agricoles.

4 - LA PROMOTION ET LE RESPECT DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA PETITE FILLE

Ce volet constitue aussi un des axes majeurs du plan d'action de la femme.

Dans ce cadre, nous voudrions mettre l'accent sur le vote de la loi contre l'excision.

Vote de la Loi sur l'Excision

Le Sénégal a pris en début d'année 99, une position courageuse en votant la loi N° 99.05 pénalisant l'excision au Sénégal. A cet effet, de nombreuses actions de vulgarisation et de sensibilisation ont été entreprises surtout dans les zones de forte prévalence, conformément aux recommandations de Monsieur le Président de la République. Nous restons convaincue que seule la sensibilisation et la communication seront les seules gages de succès de cette mesure.

C'est pourquoi, un séminaire s'est tenu les 13 - 14 - 15 octobre pour élaborer et adopter un Plan d'Action de Lutte contre cette pratique avec la participation de tous les partenaires.

Les points clefs de ce plan d'action restent l'information, la sensibilisation, la formation, l'éducation et les mesures d'accompagnement avec la reconversion des exciseuses.

L'objectif global étant d'amener les plus conservateurs à reconnaître la pertinence de notre démarche.

Je profite de cette occasion pour adresser mes très chaleureuses félicitations au Réseau des Femmes Parlementaires et au Réseau des Parlementaires pour la Population, pour le rôle actif joué dans le vote de cette loi et l'élaboration et d'adoption du plan d'action y afférent.

Elaboration de l'Etude sur l'Harmonisation de la Législation Nationale par rapport à la convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes

Cette étude a été présentée au Conseil de Cabinet qui a pris des mesures tenant à des examens sectoriels des propositions de réformes.

On peut citer entre autres domaines :

- Le Code du travail
- La code de la famille
- Le congé de viduité
- La protection Sociale
- Le pension de réversion
- La puissance maritale
- L'autorité parentale

Enfin, **Le Projet de décret portant création de l'Observatoire National sur la Femme et de la Fille** a été adopté par le Conseil d'Etat et sera transmis au Conseil des Ministres dans les prochains jours.

L'objectif de cet observatoire qui sera mis en place sera d'assurer une meilleure surveillance de l'application des textes relatifs à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

5 - LA PROMOTION DES PERSONNES DU 3^{ème} AGE, DES PERSONNES HANDICAPEES ET DES DEMUNIES

L'objectif des programmes de promotion de ces personnes cibles est de leur faire retrouver leur dignité afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique, social et culturel du pays.

Le Plan de Développement Intégré de la Santé (PDIS) à travers les plans d'opérations de l'Action Sociale a développé des stratégies opérationnelles d'action pour arriver à cet objectif à travers des Etudes, financement de projets et la formation.

*** *Personnes du 3^{ème} Age***

L'année 1999 a été déclarée par les Nations - Unies l'Année Internationale des Personnes du 3^{ème} Age sur le thème "***une société pour tous les âges***".

- Au Sénégal, un Comité de Pilotage de l'année a été mis en place afin de prendre en charge la mise en œuvre du plan d'action de l'année élaboré par les différentes associations regroupées au sein de la Fédération des Associations des Personnes du 3^{ème} Age (FARPAS)
- Outre l'audience que le Président de la République a bien voulu accorder, l'année a été marquée par différentes activités exécutées par le Comité Pilotage, sur Financement de l'Etat (5 millions) et du Programme Intégré de la Santé (PDIS) (18 millions).

Entre autres activités, on peut citer à la date d'aujourd'hui :

- La journée de la famille sur le thème "***société pour tous les âges***"
- Le jumelage aller et retour (Novembre) avec les Associations des Personnes âgées de la Martinique et de la Guadeloupe, .
- La participation à la conférence mondiale sur le vieillissement à Montréal

- La réalisation d'Etudes sur les besoins socio-sanitaires des personnes âgées et leur prise en charge.
- Le Jubilé d'or des ménages de 50 et plus est prévu **le 1^{er} décembre** sous la présidence de Madame Elisabeth Diouf

Enfin, l'octroi d'une "**carte sésame**" pour les personnes du 3^{ème} âge. Cette carte aura l'avantage de faciliter l'accès des services publics aux bénéficiaires.

* **Les Personnes Handicapées**

Concernant les personnes handicapées, les programmes ci-après ont été réalisés :

- Etude sur les besoins en formation professionnelle des personnes handicapées
- Validation du Programme National de réhabilitation des Personnes Handicapées à travers la stratégie RCB (Réadaptation à Base Communautaire)
- Campagne de sensibilisation sur le handicap et les maladies handicapantes
- Formation de 10 superviseurs du Programme National RCB.

Sur les crédits de 100 millions dégagés dans le budget 1999, les actions ci-après ont été réalisées :

- 60 millions : pour achat d'équipement orthopédiques pour handicapés (appareillage orthopédiques - dentaires, optiques et auditifs et les subventions individuelles sur la base de demandes reçues au niveau de la direction de l'Action Sociale.
- **40 millions pour l'Aide et l'Appui aux démunis :**
 - Financement de 44 projets productifs en faveur des personnes démunies pour 21 millions.
 - Neuf (9) millions pour les secours et l'assistance aux personnes démunies dans les 10 régions.

- Un (1) million de subvention à la pouponnière des Sœurs Franciscaines.

- Enfin, neuf (9) millions ont été consacré pour l'achat de vivres pour assistance aux populations sinistrées.

Toujours dans le cadre de la promotion des personnes handicapées, il a été signé le 21 Mai avec le Maroc une Convention de Coopération en matière d'intégration des personnes handicapées afin de développer un échange d'expérience et de stratégies en matière de protection et de promotion sociale des personnes handicapées et groupes sociaux vulnérables.

Il faut signaler que la Fondation Elisabeth DIOUF et l'Institut Africain de Réadaptation ont financé pour près de 15 millions des projets en faveur des Associations de Personnes Handicapées à travers leur Fédération.

Sur le chapitre de la Solidarité Nationale, le projet de décret afférent à la création d'un fonds national de solidarité a été rédigé et doit faire l'objet d'une communication au Conseil de cabinet dans les prochains jours.

L'objectif de ce fonds de solidarité est de créer et soutenir les conditions de promotion et d'épanouissement des couches les plus défavorisées en participant à l'insertion et à la réinsertion socio-économique des cibles.

6 - LA FORMATION

L'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés a été rattachée à mon département depuis le remaniement ministériel de Juillet 1998.

Elle développe quatre filières de formation au 1^{er} cycle et deux au 2^{ème} cycle.

Premier Cycle

- Travail Social Communautaire

- Travail Social Entreprise
- Formation et Réinsertion des Personnes Handicapées
- Education Surveillée

Deuxième Cycle

- La gestion des services sociaux et de l'éducation surveillée
- La formation des formateurs

Plus de 18 nationalités constituent la population de l'Ecole qui recrute en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

64 diplômés dans les différentes filières dont quatre au second cycle sont sortis cette année.

7 - ORGANISATIONS D'EVENEMENTS SPECIAUX

Chaque année, mon département dans le cadre de sa mission de sensibilisation et d'information organise des événements spéciaux qui sont des temps forts de mobilisation sociale.

Parmi ceux nous citerons :

La célébration de l'Année Internationale des Personnes Agées l'année 1999 sur le thème "**une société pour tous les âges**".

Le 8 Mars 1999, la Journée Internationale de la Femme sur le thème : "**La Lutte contre la mortalité maternelle : la communauté se mobilise**". Ce même thème a été reconduit du **7 au 22 Avril 1999 pour célébrer la 20^{ème} Quinzaine Nationale de la Femme**. Ce thème s'inscrit dans l'application du 2^{ème} plan d'action de la femme.

Au cours de cette quinzaine des femmes pionnières (23) de toutes catégories socio - professionnelles ont été décorées, et le Grand Prix du Chef de l'Etat pour la Promotion de la Femme a été décerné au groupement UGTAD de Dakar sur le thème "**Place de la Femme dans l'Artisanat : Valorisation de la Teinture**".

Gala de l'Enfant : Cette cérémonie a été présidée par le Président de la République au mois de Mai 99.

Le Thème développé a été consacré aux "**enfants déficients mentaux**".

X Les sommes collectées près de 14 millions ont été reparties^e aux associations qui mènent leurs activités au sein des familles et auprès des enfants handicapés mentaux :

Association Sénégalaise d'Enfants Déficients Mentaux (ASSEDEME)	10.000.000 F
Association Garance Afrique	2.000.000 F
Association des Amis de l'Enfance (AMADE)	1.000.000 F
Ecole Sainte Jeanne d'Arc	500.000 F

Le 15 Mai 1999 La Journée Internationale de la Famille sur le thème : "**Une famille pour tous les âges : les personnes âgées, ressources pour la famille**" a été célébrée dans le cadre de l'Année Internationale des Personnes Agées.

Le 16 Juin 1999, la Journée de l'Enfant Africain sur le thème : "**Les Enfants et l'Education à la Paix**"

Journée Panafricaine de la Femme le 31 Juillet 1999 dont le thème a été axé sur la paix.

Le 15 Octobre Journée de la Femme Rurale sur le thème "**les Femmes Rurales face au 21^{ème} Siècle**" en relation le Ministère de l'Agriculture. ^{avec}

La semaine de l'Enfant sera célébré cette année du 15 au 21 décembre, sur un thème qui sera choisi par le Comité National.

La Journée des Personnes du 3^{ème} Age sera aussi célébrée dans le cadre des activités de l'année internationale en Décembre.

8 - Sur le plan du Développement Communautaire

Actuellement nos réalisations, tournent autour des activités ci-après :

- La redynamisation du Développement Communautaire, dans le but d'amener les collectivités de base à prendre en charge dans une dynamique participative leur propre développement.
- La coordination, le suivi et l'évaluation des actions des ONG qui contribuent à travers leurs programmes d'actions d'investissement à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de développement.

✓ Pour l'année 1999, la Commission d'Agrément s'est réuni 5 fois et à agréer une quinzaine d'ONG de développement.

9 - Renforcement du Centre National de Documentation et d'Information de la Femme (CNDIF)

✓ Pour renforcer la mission du Centre qui est de participer à l'information du public en général et des femmes en particulier sur les différentes politiques de promotion de la femme, 15 millions ont été mis à notre disposition pour nous permettre d'avoir un Système d'Information et de Communication fiable, nous connecter le centre à l'Internet, assurer un traitement fiable de notre fonds documentaire et réhabiliter le centre.

PROJET BUDGET 2000

**Monsieur le Président de la Commission,
Mesdames, Messieurs les Commissaires,**

✓ Le projet de budget 2000 du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale est arrêté à la somme de un milliard cinq cent quatre vingt un mille trois cent soixante quatorze mille (1.581.374.000 F).

| Il est réparti comme suit :

Chapitre 571 Personnel	1.181.226.000 F
Chapitre 572 Matériel	254.013.000 F
Chapitre 274 Transfert	146.135.000 F

Chapitre Matériel

Par rapport au budget 1999, les services votés du chapitre matériel d'un montant de 254.013.000 a connu une augmentation de 60.910.000 dûe à la révision de hausse et l'ouverture de crédits à des services qui n'en disposaient pas.

Mesdames, Messieurs les Commissionnaires,

PERSPECTIVES 2000

Les perspectives d'action de l'an 2000 s'inscrivent dans la consolidation de la mise en œuvre du Plan d'Action du Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale issue de la lettre de mission de Monsieur le Premier Ministre.

Tous les grands chantiers ouverts seront poursuivis dans le cadre du budget national et à travers les principaux projets relatifs principalement à la mise en œuvre du plan d'Action de la Femme, du Plan d'Action de l'Enfant, l'approfondissement des études sur la famille.

Les dossiers spécifiques ci-après seront poursuivis avec l'appui de nos honorables députés et sénateurs compte tenu de la sensibilité des dossiers.

La lutte contre la mendicité

Après la journée de réflexion sur le thème et la communication au Conseil Economique et Social, des recommandations, ont été formulées.

Ces recommandations ont été restituées à tous les leaders religieux du pays pour recueillir leurs avis et suggestions.

Cette démarche doit nous permettre de mettre en œuvre des stratégies de lutte conformes à nos valeurs et traditions, mais aussi aptes à nous donner les résultats escomptés parce que acceptés par tous.

La lutte contre l'excision

Après le vote de la loi, un Programme d'Action vient d'être élaboré et nous aurons besoin de votre soutien et de votre relais auprès des populations pour mener à bien ce programme.

L'observatoire des droits de la femme qui dans ses actions de conseil, d'interpellation, de contrôle et d'alerte devrait contribuer au meilleur respect et à l'application effective des engagements pris par le Sénégal.

Enfin, les dossiers ci-après seront consolidés et renforcés.

- La mise en oeuvre du Plan d'Action de la Femme dans tous ses domaines prioritaires
- La promotion du Consommer Local avec la mise en œuvre de son plan d'action qui est ^{en} cours d'élaboration
- La mise en place du Fonds National de Solidarité après la signature du décret.
- La promotion des personnes handicapées à travers la fédération des personnes handicapées que nous voulons forte et participative par la réalisation de leurs Projets Economiques et d'Insertion Sociale.
- Le dernier mais non le moindre, c'est le **dossier de la Vision du Sénégal pour l'Enfant des années 2000** après l'élaboration du Deuxième Rapport National sur application de la Convention des Droits de l'Enfant. Une consultation s'est déjà tenue le 19 Octobre 1999 pour préparer le rapport du Sénégal à la Conférence Régionale prévue fin Novembre à Abidjan.

Les objectifs assignés sont :

- analyser la situation des enfants dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre à la fin du 20^{ème} siècle et d'apprécier les implications de l'approche droits dans les politiques et programmes de développement.

- d'aboutir à une vision commune et mobilisatrice pour garantir les droits fondamentaux de l'enfant.

Je vous remercie d'avance de votre soutien.